

L'Ecole n'est pas responsable de tous les maux de la société

Tel l'âne de la fable, l'Ecole devient de plus en plus le bouc-émissaire commode, responsable de tous les maux de la société.

Pour la FAEN : trop, c'est trop !

Une lycéenne de 16 ans retrouvée morte après avoir disparu plusieurs jours auparavant, c'est bien sûr une tragédie. La disparition de cette adolescente est intervenue après une « **soirée cartable** », **dernier rituel à la mode** au cours duquel des adolescents s'alcoolisent abondamment pour fêter le début des vacances scolaires.

La lycéenne a été aperçue pour la dernière fois à la sortie d'une discothèque bordant le Trioux, le fleuve dans lequel son corps a ensuite été retrouvé sans vie.

C'est un drame pour cette jeune fille, pour sa famille, qui pose de nombreuses questions sur le comportement des adultes responsables des enfants et des adolescents.

Mais il est inacceptable que ces drames personnels soient exploités à des fins partisans. Ainsi, le Président national de la FCPE a, selon la radio « France infos », déclaré : « ...*la société et l'Ecole mettent aujourd'hui trop de pression sur les enfants et cela dès la maternelle. C'est l'interdiction de l'échec, l'interdiction de se tromper, qui fabriquent l'école de l'exclusion. Par conséquent, la décompression se fait sans limite et parfois même jusqu'à la mort* ».

L'Ecole aurait donc quelque part une responsabilité dans ce décès tragique.

Ces propos, consultables sur le site internet de France infos, ont choqué plusieurs de nos adhérents qui se dévouent quotidiennement pour préparer les jeunes à leur vie d'adulte.

L'affirmation d'une **pression exercée dès la maternelle** pourrait prêter à sourire à une époque de passages quasi automatiques de classe !

Les enseignants sont démunis face à des enfants et des adolescents de plus en plus souvent indisciplinés et agressifs dont l'attitude nuit grandement à l'efficacité de l'enseignement comme l'a démontré l'OCDE.

De plus, **il n'y a jamais eu autant de diplômés en France.** Les taux de réussite au bac ne cessent d'augmenter et dépassent nettement les 80 % depuis plusieurs années.

Enfin, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur n'a jamais été aussi élevé dans notre pays selon une très récente étude du ministère. **La « réussite scolaire » est donc en progression sensible.**

On peut certes s'interroger sur **la valeur de ces diplômes** attribués largement, avec des notes parfois très inférieures à la moyenne requise, mais bien peu d'élèves en ont conscience.

Ajoutons que **le proviseur du lycée avait informé les parents par écrit des dangers de ces « soirées cartables ».**

Depuis quelques années, **l'augmentation du nombre de chômeurs diplômés** crée certes, une situation nouvelle. Mais là, **ce n'est pas l'Ecole qui est responsable** de l'évolution constatée du marché de l'emploi.

La FAEN est bien décidée à combattre ces dénigrement, aussi systématiques qu'injustes, du service public d'éducation et donc de ses personnels.

Nous écrivons au Président de la FCPE pour le lui dire et nous demandons un droit de réponse à France infos.

LANGUES DE MAYOTTE

Le **Kibushi** et le **Shimaoré** ne sont pas mentionnés parmi les langues et cultures régionales dont l'Éducation nationale promet l'apprentissage. Mayotte est donc la grande oubliée de la brochure du ministère qui évoque l'enseignement des langues régionales.

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

Le conseil d'Etat estime, dans un arrêt récent, que **l'AEFE n'a pas l'obligation de scolariser dans ses établissements les enfants de ressortissants français installés à l'étranger**, notamment en cas de manque de place.

Décision un peu difficile à comprendre puisque l'AEFE doit notamment assurer les missions de service public relatives à l'éducation pour les enfants français établis hors de France.

Par ailleurs, la disposition du code de l'éducation qui prévoit que « *tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de 3 ans, dans une école maternelle ou une classe enfantine* » s'applique aussi aux enfants français à l'étranger.

Alors comment faire ? Le conseil d'Etat donne une réponse qui n'est pas satisfaisante : **à défaut de pouvoir inscrire des enfants français, l'AEFE à l'obligation de proposer aux demandeurs une solution de scolarisation conforme à la loi mais... ailleurs !**

Pour la FAEN, cet exemple est caricatural **d'une situation qui va encore s'aggraver avec les restrictions budgétaires imposées à l'AEFE.**

LA MASSE SALARIALE BAISSÉ

Le ministre du budget s'est vanté, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, d'avoir provoqué en 2013 **une baisse de la masse salariale des fonctionnaires de l'Etat** de 200 millions d'euros.

Elle fait suite à la stabilisation observée en 2012.

Cette baisse s'explique par :

- **Le gel depuis 2010 de la valeur du point d'indice ;**
- La division par deux du montant des **mesures catégorielles ;**
- **La poursuite des suppressions de postes** (27 000 en 2012) dans les ministères autres que l'Intérieur, la Justice et l'Education nationale.

Le gouvernement ne prévoit **aucune amélioration en 2014.**

Au fait, c'est quand le changement ?

PERSONNELS DE DIRECTION

650 postes sont ouverts aux deux concours de recrutement des personnels de direction, dont 45 pour les candidats professeurs agrégés.

DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministère vient de publier les résultats d'une enquête montrant que **le taux de diplômés de l'enseignement supérieur n'a jamais été aussi élevé dans notre pays.**

Ce taux atteint **43,6%, tous types de diplômes confondus**, chez les Français âgés de 30 à 34 ans.

Rappelons que **l'objectif fixé par l'Europe est de 40%** à l'horizon 2020 et que **la moyenne européenne s'élève à 35,8%**. Championne toutes catégories, l'Irlande avec un peu plus de 50%.

Cette étude révèle également **de fortes disparités entre les pays** : Malte, l'Italie, la Roumanie, la Croatie et la Slovaquie passent à peine la barre des 20% alors que la Lituanie, le Luxembourg et Chypre « flirtent » avec les 50%. **Avec 31,9% l'Allemagne reste en dessous de la moyenne européenne**, ce qui n'entame pas son dynamisme économique, l'université y étant concurrencée par des filières professionnelles qui ne délivrent pas de diplômes universitaires.

En Finlande, Suède, Irlande, Danemark, Pays-Bas et en France, **les chances d'ascension sociale sont plus importantes** que dans la moyenne des pays européens.

Dans tous les pays européens, **la proportion des jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur est plus élevée que celle des jeunes hommes** mais elles restent moins nombreuses dans les filières scientifiques et industrielles qui offrent pourtant le plus de débouchés.

L'orientation des jeunes femmes explique en partie les inégalités hommes/femmes sur le marché du travail.

N'oublions pas non plus qu'il faudrait également tenir compte de la valeur des diplômes mais là, c'est tabou.

